



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VIGILANCE ROUGE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épisode de canicule : vigilance ROUGE en Charente

Angoulême, le 20 juin 2026

Météo France a placé en vigilance rouge canicule 35 départements à partir du **dimanche 21 juin, 12 h**. Le département de la Charente pourrait connaître des températures maximales atteignant localement les 40 degrés. Dans la nuit de samedi à dimanche, les températures minimales attendues sont voisines de 20 à 22°C. Dimanche après-midi, les températures maximales attendues sont de l'ordre de 38 à 40°C. Dans la nuit de dimanche à lundi, les températures minimales attendues sont voisines de 22 à 24°C, localement 25°C.

Depuis le début de cet épisode de canicule, le préfet de la Charente a décidé de mettre en œuvre les dispositions du plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur et a mobilisé l'ensemble des services de l'État. Les élus locaux ont été de nouveau mis en alerte pour prendre les mesures nécessaires à l'échelle de leur collectivité.

Le préfet a notamment décidé de prendre des mesures d'interdiction sur l'ensemble du département de la Charente :

- de manifestations sportives de plein air et dans les structures sportives couvertes ou fermées et non climatisées.
- de consommation d'alcool sur la voie publique en dehors des lieux spécialement réservés à cet effet. Cette interdiction de consommation d'alcool ne s'applique ni aux terrasses de cafés et restaurants ni aux lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool a été autorisée sur un périmètre délimité.

Ces deux mesures d'interdiction s'appliqueront à compter du dimanche 21 juin 2026 à 12 heures et ce jusqu'à la fin de l'épisode de canicule extrême.

Le préfet rappelle que ce phénomène caniculaire, nécessite une vigilance particulière, en raison de sa précocité et son intensité.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Le numéro vert « Canicule info service » est activé. Ce numéro vert permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles et pour adopter les bons réflexes face aux fortes chaleurs.

Canicule info service : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

Pour toute information complémentaire, consultez les sites suivants :

- site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : <https://nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/>
- site du ministère chargé de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/>
- site de Météo-France : <http://www.meteofrance.com/>
- site de Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/>

Rappel des bons réflexes à adopter en cas de canicule :

- Boire de l'eau régulièrement et rester au frais ;
- Ne pas boire d'alcool ;
- Éviter les efforts, en particulier aux heures les plus chaudes de la journée ;
- Rester extrêmement vigilant en cas de baignade pour éviter les risques de noyades ;
- Passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais ;
- Rafrâchir son habitation ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches ;
- En cas d'urgence ou de malaise, appeler le 15.